



# Chebec

## OFFRE DE MARCHÉ VIDEOS

Références :  
**ami/Chebec/videos**

Commanditaire :  
**A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices**

## **CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE**

## **OBJET DU MARCHE**

Création de courts reportages vidéo, teaser, animations pour le projet européen « Chebec », sous-titré « Hacking the mediteranean economy through Cultural and Creative Industries », financé dans le cadre du programme européen Interreg Med. Les vidéos devront prendre en compte la charte graphique existante. Outre la création de vidéos, l'équipe retenue devra être en mesure de proposer des éléments d'habillage de vidéo directement utilisables par les équipes des structures partenaires du projet, elles-mêmes chargées de réaliser un certain nombre de vidéos (France, Espagne, Italie, Portugal, Bosnie-Herzégovine).

## **1. CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION**

L'association AMI, basée à la Friche La Belle de Mai à Marseille, est l'un des 10 partenaires du projet Chebec et a en charge la mise en place de la stratégie communication pour l'ensemble du partenariat.

Chebec (sous-titré : « hacker l'économie méditerranéenne au travers du secteur des industries culturelles et créatives (CCI) ») est projet d'une durée de trente mois qui regroupe 10 structures partenaires et 5 autres associées, établies en France, l'alie, Malte, Portugal, Espagne, Bosnie Herzégovine et Serbie.

La démarche de Chebec s'inspire des bateaux les plus rapides du XVIIIème siècle utilisés par les commerçants, mais aussi des corsaires et des pirates pour explorer, échanger, connecter et redynamiser l'économie MED.

Chebec s'attaque au principal défi des industries culturelles et créatives en Méditerranée : soutenir leur accès à de nouveaux marchés tout en conservant leur identité propre, dans le but de favoriser l'attractivité des clusters MED pour les personnes et projets créatifs.

Chebec expérimentera un programme de soutien intégré pour les entreprises et les professionnels, tout en en développant des compétences et des contacts à l'international.

Le programme comprendra des actions de formation, de conseil, de mobilité, d'évènements permettant la rencontre des acteurs (« matching events?») et un système de bons d'innovation (innovation vouchure) afin de favoriser les collaborations transrégionales concrètes.

Des activités de renforcement des compétences seront également réalisées à l'intention des décideurs politiques et des organisations de soutien (« support organisations ») afin d'améliorer l'efficacité de leurs actions.

Les résultats seront analysés et transférés aux niveaux régionaux correspondant aux priorités S3, afin d'assurer la pérennité des conclusions du Chebec à long terme. Les partenaires sont des organisations venant des régions MED avec des clusters CCI pertinents, avec des profils intégrés - autorités publiques, organisations intermédiaires, universités et ONG - une grande expérience, des relations solides avec leurs acteurs régionaux et les réseaux européens.

## 2. QUALIFICATIONS DU PRESTATAIRE

Les qualifications requises du prestataire sont les suivantes :

- Etre en capacité de proposer des vidéos professionnelles en haute définition, avec les déclinaisons pour le web et les réseaux sociaux (voir la liste plus loin dans l'appel d'offre).
- Etre en capacité de mettre en place des éléments permettant d'habiller des vidéos réalisées par certaines structures partenaires du projet (motion design).
- Etre en capacité de transmettre des process de travail aux équipes partenaires, via des tutoriaux, si nécessaire.
- Respecter les règles de la profession et le droit du travail.
- Respecter les délais impartis.

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'OFFRE

**Le prestataire devra réaliser les commandes suivantes :**

(liste susceptible de modifications)

- **1 vidéo de présentation du projet** partenarial Chebec et de ses principaux enjeux (3 à 5 mn),
- **1 présentation vidéo de chacun des partenaires** (9 au total, durée à définir, certainement sur une seule vidéo),
- **1 vidéo présentant des "success stories"** de jeunes entreprises culturelles et créatives en lien avec Chebec (5-7 mn),
- **1 vidéo autour de la thématique : "chebec, quelles applications concrètes" ?** (4-7 mns)

**Dans le cadre de la mise en place de "webinars"** (web seminars / séminaires sur Internet) l'équipe choisie devra également proposer **une série d'outils / animations / motion design directement utilisables**,

La répartition des tâches entre les partenaires du projet se définira comme suit :

- Aux partenaires en charge des webinars (CIMAC à Evora, Portugal et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Séville) reviendra la définition des contenus et les captations son et vidéo.
- A l'AMI reviendra le montage final des rushes, qui seront fournis par les équipes partenaires en Espagne et au Portugal.

L'équipe retenue devra ainsi travailler en étroite collaboration avec le pôle communication de l'AMI sur un « cahier des charges technique » à remettre aux partenaires, avec un certain nombre de recommandations techniques.

Nombre de webinars à monter : 3.

Durée maximum de chaque webinar : 1 heure.

**Aussi :**

L'équipe retenue devra être en mesure de réaliser des « effets spéciaux », animations, motion design (de schémas, graphiques notamment) et habillages des vidéos. L'ensemble devra être innovant, « actuel » et éviter un effet trop « cheap » ou « amateur ».

**Répartition des tâches**

AMI : briefs, attendus. Indications sur les formats. Suivi. Validations en accord avec le chef de fil.

Ensemble : scénarisation, choix des formats.

Prestataire : réalisation des attendus, corrections. (aussi : conseil).

### **Technique**

l'équipe vidéo sera autonome technique et disposera de son propre matériel.  
L'équipe vidéo sera en charge des différentes déclinaisons de formats en fonction des besoins (HD, web, smartphones etc).

### **La langue**

La langue du partenariat est l'anglais.

Les vidéos seront réalisées le plus possible en anglais.

La question des surtitrages dans les différentes langues nationales du partenariat est à envisager.

Si l'interlocuteur, la personne interviewée dans le cadre d'un des travaux vidéo ne maîtrise pas l'anglais, elle sera interviewée dans sa langue nationale avec un sous-titrage en anglais.

### **Destination**

Les vidéos réalisées pourront être diffusées dans les lieux des partenaires, sur des écrans, et lors des événements publics, conférences de presse, mais leur destination principale est le web (sites du projet et des partenaires, réseaux sociaux).

## **4. CRITÈRES ET METHODE DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE**

Afin d'assurer un traitement transparent et équitable des candidatures, l'A.M.I. utilisera une Grille d'analyse des candidatures.

### **4.1. Respect du prix du marché**

Le prix de la prestation doit être en adéquation avec les prix normalement pratiqués sur le marché.

Le prix conclu lors de la négociation entre le prestataire et l'A.M.I. sera réputé fixe et forfaitaire.

Le prix est censé comprendre : les frais logistiques/administratifs inhérents à la prestation, les frais de déplacements, d'hébergement.

### **4.2. Mode de contractualisation**

La procédure de contractualisation et de règlement s'effectuera de la façon suivante :

Fourniture d'un devis/tableau des services par le prestataire

Élaboration d'un contrat de prestation de services entre l'A.M.I. et le prestataire, règlement sur présentation de factures par le prestataire, en concordance avec les éléments du devis.

## **5. DÉPÔT ET EXAMEN DES CANDIDATURES**

Le prestataire candidat devra faire parvenir son offre sous la forme d'un dossier (format PDF) comportant les éléments suivants :

Une présentation succincte du prestataire (expériences pertinentes en rapport avec la mission).

Le Tableau des Services dûment complété, signé et tamponné.

Le CV des principaux intervenants dans le cadre du projet  
Tout élément explicatif que le prestataire jugera utile d'y faire figurer, au regard des critères de sélection.

Le dossier est à déposer, en format .pdf, aux adresses e-mail suivantes  
jv@amicentre.biz et admin@amicentre.biz, à l'attention de :  
Appel d'offre «vidéos et habillages vidéos Chebec 2018-2020»  
A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices  
Friche la Belle de Mai  
41 rue Jobin – 13003 Marseille  
Tel : 04 95 04 95 50  
Fax : 04 95 04 95 55

Tout dossier incomplet ou dans un format de fichier illisible ne sera pas examiné.

## **5.2. Date limite de dépôt de la candidature**

### **MARDI 27 NOVEMBRE MINUIT**

Toute candidature reçue après la date butoir ne sera pas examinée.

## **5.3. Examen des candidatures**

### **ENTRE LE MERCREDI 28 NOVEMBRE ET LE MARDI 4 DECEMBRE**

l'A.M.I. procédera à l'examen des candidatures.

## **5.4. Information aux candidats**

l'A.M.I. préviendra par e-mail, le prestataire retenu pour l'obtention du présent marché, elle préviendra également par e-mail l'ensemble des candidats non retenus.

## **6. ANNEXES AU PRÉSENT CAHIER DES CHARGES**

### **Annexe 1 : Tableau des services**

Le Tableau des Services comporte les principaux services demandés par l'A.M.I. et indique la décomposition du prix global et forfaitaire.

Ce document dûment complété et signé par le soumissionnaire est à joindre au dossier de candidature.